

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
12 OCTOBRE
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-427

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 12 octobre 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mme Denise Hudon
Mme Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
MM. Régis Richard
Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
Mme Ginette Gilbert, directrice générale adjointe
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Christine D. Gagné (secondaire)
Sonia Desgagné

Autre absence :

Mme Céline Simard (primaire)

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujets d'information :

- Services offerts par CFER
- Fête des employés-es retraités

ADOPTÉE

CC-1999-428

Ordre du jour

CC-1999-429

Procès-verbal/
28 septembre
1999

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 28 septembre 1999.

ADOPTÉE

Par la suite, en suivi au point numéro CC-1999-419 (dernier paragraphe du rapport du directeur général), le directeur général informe qu'une opinion juridique a été obtenue au regard de la situation nouvelle de l'élève ayant fait l'objet de l'étude du comité de révision. Après consultation de la direction d'école concernée, et tenant compte de l'avis recueilli, il a été convenu de ne pas poursuivre les démarches dans ce dossier et de ne poser aucun geste légal. Cependant, ce type de situation devrait être pris en considération lors de l'opération de «placement des élèves 2000-2001».

CC-1999-430
Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 27 septembre et le 5 octobre 1999.

La directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, passe en revue avec les membres du Conseil des commissaires le document de consultation sur la «Vocation des écoles secondaires et des centres du territoire de Chicoutimi» et attire leur attention sur les modifications qui ont été apportées à ce document depuis la dernière rencontre du comité sur la vocation des écoles.

Après échanges et discussion, tenant compte d'une modification à apporter au point numéro 6, de la page 16,

CC-1999-431
Vocation des écoles

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à une consultation sur la vocation des écoles secondaires et des centres du territoire de Chicoutimi et que le document de consultation, daté du 12 octobre 1999, déposé au Conseil des commissaires, soit l'instrument privilégié pour réaliser ladite consultation.

ADOPTÉE

CC-1999-432
Corporation La Maison d'Évelyne

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une corporation à but non lucratif, sous l'appellation de «La Maison d'Évelyne», ayant comme objectif d'offrir aux clientèles en déficience intellectuelle et/ou physique un cadre d'apprentissage fonctionnel permettant l'acquisition des habiletés nécessaires à une intégration sociale harmonieuse ;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves handicapés intellectuellement et/ou physiquement de la Commission scolaire, d'opérer le transfert et la généralisation de leurs apprentissages dans des contextes de vie réels ;

CONSIDÉRANT que la mise sur pied de La Maison d'Évelyne offrira aux élèves handicapés intellectuellement et autistes de la Commission scolaire, l'opportunité de vivre et de fonctionner à cet endroit comme des citoyennes et citoyens à part entière ;

CONSIDÉRANT que les élèves handicapés intellectuellement et/ou physiquement de la Commission scolaire doivent effectuer entre autres, des stages leur permettant de développer des habiletés et des comportements conformes aux attentes particulières du milieu de travail ;

CONSIDÉRANT que ledit projet constitue un défi social d'importance, puisque le milieu familial, l'école, la communauté et différents organismes seront appelés à y travailler en concertation ;

CONSIDÉRANT que le programme de niveau secondaire du ministère de l'Éducation, volet 2, intégration sociale, formation personnelle et sociale prévoit des stages d'intégration en milieu social ;

CONSIDÉRANT que le projet doit s'autofinancer et qu'il sera pris en charge par une corporation mise sur pied à cet effet ;

CC-1999-432
Corporation La
Maison d'Évelyne
suite...

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

D'autoriser la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à souscrire au projet de mise en place de la corporation «La Maison d'Évelyne», en déléguant deux membres, soit une ou un administrateur et une ou un représentant politique, au conseil d'administration de cette corporation, et en conséquence,

Que Mme Ruth Gagnon, commissaire, et Mme Suzie Bouchard, directrice adjointe à la polyvalente Dominique-Racine, soient désignées pour agir comme membres du conseil d'administration de la Corporation La Maison d'Évelyne. Mme Diane Gauthier, commissaire, agira comme substitut de Mme Ruth Gagnon.

ADOPTÉE

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

CC-1999-433
Contrat/fournitures de soudage et gaz

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

D'accorder le contrat d'achat de fournitures de soudage (excluant les gaz) requis par le centre de métallurgie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se situant entre le 1^{er} octobre 1999 et le 30 septembre 2000, aux plus bas soumissionnaires conformes, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue des fournitures de soudage, édition 1999-2000, et,

d'accorder, en vertu de l'article 16.0, paragraphe 4 (adjudication) des règlements généraux de l'appel d'offres, le contrat d'approvisionnement en gaz, du centre de métallurgie de la Commission scolaire, à Praxair Canada inc., pour la période se situant entre le 1^{er} octobre 1999 et le 30 septembre 2000.

ADOPTÉE

CC-1999-434
Contrat/achat d'acier

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accorder les contrats d'achat de fournitures de fer requis par le centre de métallurgie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se situant entre le 1^{er} octobre 1999 et le 30 septembre 2000, aux plus bas soumissionnaires conformes, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue des fournitures de fer, édition 1999-2000.

ADOPTÉE

C-1999-435
Rapport de la présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des deux dernières semaines :

- ◆ **Le 29 septembre 1999**, participation à une rencontre du Centre local de développement de ville de La Baie ;
- ◆ **Le 29 septembre 1999**, participation à l'activité de signature de contrats du personnel enseignant ;
- ◆ **Les 1^{er} et 2 octobre 1999**, participation à une rencontre du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;
- ◆ **Le 4 octobre 1999**, participation à une première rencontre de l'équipe de négociation patronale pour le personnel enseignant ;

C-1999-435
Rapport de la
présidente
suite...

- ◆ **Le 5 octobre 1999**, participation à la rencontre d'information relative à la vocation des écoles ;
- ◆ **Le 6 octobre 1999**, participation à l'activité de remise du Prix Essor à l'école Sainte-Bernadette ;
- ◆ **Le 6 octobre 1999**, participation à la conférence de presse sur le Forum sur la Jeunesse qui s'est tenue au Pavillon des arts de l'Université du Québec à Chicoutimi ;
- ◆ **Le 8 octobre 1999**, rencontre avec le maire de la ville de Chicoutimi, M. Jean Tremblay ;
- ◆ **Le 8 octobre 1999**, participation à une rencontre du comité de sélection pour le choix d'une direction adjointe à la polyvalente de La Baie.
- ◆ Mme la Présidente informe par ailleurs que la question du transfert de la responsabilité et du financement du transport scolaire aux municipalités est revenue sur la table, dans le cadre des négociations gouvernementales avec les municipalités. La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, doit se prononcer très prochainement sur cette question. En complément d'information, Mme la Présidente rappelle qu'en 1997, lorsque le gouvernement a négocié le pacte fiscal des commissions scolaires, il avait été question que la responsabilité du transport scolaire soit transférée aux municipalités. À ce moment-là, une entente avait été conclue avec la Fédération des commissions scolaires du Québec pour garder le statu quo dans ce dossier, et une compression de 70M\$ avait alors été appliquée au budget du transport scolaire.

CC-1999-436
Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général, M. Claude Dauphinais, fait mention des informations suivantes :

◆ Le 29 septembre, ont eu lieu, dans le cadre d'une première tournée des écoles et des centres les deux dernières rencontres avec le personnel de direction de deux écoles primaires. Au secondaire, il reste la polyvalente Lafontaine.

◆ Le 6 octobre 1999, rencontre de la présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, Mme Lise Lapointe. Cette dernière a alors fait connaître les éléments qui feront aussi l'objet d'un boycottage de la part du personnel enseignant, dans le cadre du mot d'ordre syndical provincial, à savoir :

- les activités de perfectionnement reliées à la réforme de l'Éducation ;
- la transmission du courrier aux parents par les élèves, à l'exception des documents autorisés par le directeur général ou la directrice générale adjointe ;
- les opérations liées à la caisse scolaire ;
- la participation aux activités de financement ;
- le journée pédagogique régionale du 19 novembre 1999.

CC-1999-437
Rapport/comités
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie du compte rendu des comités de service suivants :

- ◆ comité de service des ressources matérielles et informatiques du 27 septembre 1999 ;
- ◆ comité de service des ressources financières du 20 septembre 1999 ;

CC-1999-438
Services offerts
par CFER

Par suite d'une visite qu'elle a faite au Centre de formation en entreprise et en récupération du Saguenay (CFER), Mme la commissaire Diane Perron pose une interrogation quant à la possibilité, pour la Commission scolaire, les écoles et les centres, de recourir encore davantage aux services du CFER. Une discussion s'ensuit sur les démarches actuellement entreprises par la Commission scolaire en vue d'apporter une amélioration de ses relations d'affaires avec le

CFER. On se rappelle les objectifs pédagogiques et de rentabilisation qui doivent être atteints au regard dudit centre et on s'entend, autant que faire se peut, pour poser les actions en conséquence.

CC-1999-439
Fête du personnel retraité

Le secrétaire général fait savoir que le comité de la fête de reconnaissance à l'intention du personnel retraité de la Commission scolaire a tenu une première rencontre. L'activité aura lieu le vendredi 19 novembre 1999, à 18 heures, au Vieux Théâtre de ville de La Baie. Près de 75 personnes retraitées des années 1997-1998 et 1998-1999 seront les invités d'honneur de cette fête.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général